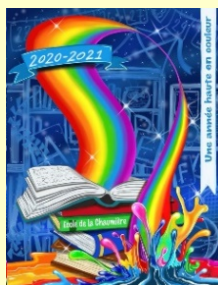




4285, rue René-Chaloult
Québec (Québec) G2B 4R7
Téléphone:
418 686-4040, poste 4006
Courriel:
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca
Site Web:
cscapitale-ecole-delachaumiere.ca/



Dates importantes

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

29 mars

16 avril

26 avril

Service de garde ouvert pour les élèves inscrits seulement.

JOURNÉES DE CONGÉ

2 avril

5 avril

Service de garde fermé

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Prendre note que la prochaine rencontre est prévue pour le 21 avril. Si vous désirez prendre la parole pour le point parole au public, merci de nous en informer par courriel :
ecole.chaumiere@cscapitale.qc.ca

INFORMATIONS

Nouveau personnel :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la venue d'une direction adjointe à notre école depuis le 8 mars 2021. Madame Julie Bélanger sera avec nous jusqu'au 30 juin 2021. Elle travaillera davantage auprès des élèves du préscolaire à la 5^e année.

Photographie scolaire :

La photographie scolaire est prévue dans la semaine du 15 mars, soit la semaine prochaine. L'horaire a dû vous être envoyé par les titulaires. Il est également joint au courriel. Veuillez noter que les photos de groupes pour les 5^e et 6^e années auront lieu au printemps à l'extérieur afin d'avoir des photos sans masque puisque présentement, ils doivent porter leur masque en tout temps à l'intérieur de l'école.

Pondération-bulletin :

Le ministère de l'éducation a statué en février dernier la pondération des 2 bulletins pour l'année scolaire 2020-2021. Le premier bulletin, celui que vous avez reçu en février vaut pour 35% et celui de juin vaudra pour 65% de la note finale.

Pour les élèves de 6^e année, la pondération est la même (35% bulletin de novembre - 65% bulletin de février). Nous venons d'avoir la confirmation du Centre de services scolaire que la modification sera effectuée sous peu pour la note finale des matières suivantes : français, mathématique et anglais.

Suivi COVID, port du masque :

Comme vous le savez tous, nous sommes passés en zone orange. Les règles restent les mêmes qu'avant la semaine de relâche. Les 5^e et 6^e années doivent porter le couvre-visage en tout temps. Les 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e années doivent porter leur couvre visage dans les espaces communs et les déplacements. Il faut donc que les enfants aient un couvre-visage le matin pour entrer dans l'école. Les couvre-visages sont fournis par les parents. Des appels seront faits à la maison pour que vous veniez porter des couvre-visages à votre enfant s'il y a oubli dès la semaine du 15 mars. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Stationnement :

RAPPEL RAPPEL RAPPEL

Nous avons vu beaucoup d'amélioration merci beaucoup !

Le stationnement dans l'allée des autobus est interdit. Cette allée est strictement réservée aux autobus, aux transporteurs ÉCOLIERS et aux véhicules d'urgences.

Le stationnement ou le débarquement des enfants est également interdit dans la section de la clôture de la cour du préscolaire et des 1^{re} années.

IL Y A DES COMPORTEMENTS TRÈS DANGEREUX TOUS LES MATINS. IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE DÉPASSER UN AUTOBUS QUI A LES FEUX ROUGES ALLUMÉS ET OU LE PANNEAU D'ARRÊT ACTIVÉ.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler qu'une fois dans la cour, les enfants sont en sécurité avec les surveillants. Il y aura une surveillance policière plus fréquente.

Objets perdus :

Les objets perdus tels que les lunettes, bijoux, montres, téléphones, clés, etc. sont conservés au secrétariat. Merci de contacter Mme Magalie si vous avez perdu quelque chose. Certaines fois, j'ai même des choses de l'extérieur qui nous sont ramenées (oubliées pendant la fin de semaine).

Heure d'arrivée dans la cour d'école :

Rappel : le matin, les élèves qui ne vont pas au service de garde ne peuvent pas arriver avant 8 h 00 et le midi, avant 12h45. Merci pour votre collaboration.